Le rapporteur général de l'Autorité de la concurrence indique qu'une opération de visite et saisie inopinée a été réalisée dans le secteur des traitements anticancéreux

Publié le 24 septembre 2025

Les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence ont procédé le 23 septembre, après autorisation d'un juge des libertés et de la détention, à une opération de visite et saisie inopinée auprès d'une entreprise suspectée d'avoir mis en œuvre des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur des traitements anticancéreux.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 24 SEPTEMBRE 2025

Le rapporteur général de l'Autorité de la concurrence indique qu'une opération de visite et saisie inopinée a été réalisée dans le secteur des traitements anticancéreux

Lire le communiqué de presse